

**C6 - Approche socioculturelle**

**Acronymes :**

PPIPFC3C6  
PPFLFC3C6  
PPFMFC3C6  
PPEPCFC3C6  
PPLGFC3C6  
PPMAFC3C6  
PPSEFC3C6  
PPSCFC3C6  
PPISHFC3C6  
PPEPFC3C6

**Sections :**

**INSTITUTEUR(RICE) PRIMAIRE -  
AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE INFÉRIEUR**

**Activités  
d'apprentissage :**

1. Initiation aux arts et à la culture
2. Sociologie et politique de l'éducation
3. Formation à la neutralité

**Nombre d'activités d'apprentissage :**

3

**CODE**  **Programme**

**Niveau CFC**

**ECTS**

**Coordonnées  
du/des  
représentants  
« UE » :**

PIERMAN Catherine - cpierman@he2b.be

**Unités  
d'enseignement  
prérequis :**

Néant

**Unités  
d'enseignement  
corequises :**

Néant

**Autres  
connaissances et  
compétences  
requis :**

Néant

**Compétences  
visées :**

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans divers contextes liés à la profession
2. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
3. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté
4. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

**Objectifs :**

- Maîtriser les principaux concepts et théories de la sociologie de l'éducation
- Analyser les principales composantes des systèmes d'enseignement en Belgique et dans l'Union européenne : relations entre les établissements scolaires, enseignants, familles, élèves ;
- Aborder de manière personnelle, critique et constructive, une question de sociologie, de politique de l'éducation ou d'éducation artistique ou culturelle (situer, argumenter, justifier, poser le pour et le contre ...)
- Travailler en équipe en vue de mener une réflexion collective et construire ensemble un travail original en se basant sur des ouvrages de référence et en menant sa propre démarche de recherche
- S'inscrire dans le cadre du principe de neutralité propre à la profession

**Contribution au  
profil  
d'enseignement  
du programme :**

1. Placer l'apprenant (l'étudiant) au centre de ses apprentissages, de sa réflexion et de son action afin de vivre concrètement les bases théoriques du socioconstructivisme.
2. Analyser les contenus disciplinaires à l'aune des théories didactiques afin d'envisager une réflexion critique sur les enseignements.
3. Favoriser une ouverture sur le monde extérieur et une participation aux activités culturelles.
4. Développer le goût de la recherche, fondement de la rigueur et du développement.
5. Communication adéquate dans la langue d'enseignement.
6. Développement de la diversité des points de vue et des approches
7. Développement des capacités à interagir avec les collègues
8. Développement de l'empathie

**Acquis  
d'apprentissage :**

À la fin du processus d'apprentissage, l'étudiant sera capable de/d' :

- acquérir le vocabulaire spécifique à l'art, à la sociologie et à la politique de l'éducation ;
- développer son esprit critique par rapport à une question de sociologie et de politique de l'éducation et sur le sens d'une éducation artistique et culturelle à l'école.
- d'adopter les principes de neutralité dans ses pratiques professionnelles

**Bibliographie :**

Liste non-exhaustive

- « L'Art pour quoi faire. Á l'école, dans nos vies, une étincelle », Éditions Autrement (coll. Mutations n) 195), 2000.
- ANTOINE-ANDERSEN V., « L'Art pour comprendre le monde », Actes Sud Junior, 2003.
- PEPIN C., « Quand la beauté nous sauve », Robert Laffont (les mardis de la philo), 2013.
- ETIENNE J., BLOESS F., NORECK J-P., ROUX J-P., « Dictionnaire de sociologie - Les notions, les mécanismes et les auteurs », (dernière édition), Éd., Hatier, Paris.
- Décret définissant la neutralité dans l'enseignement de la Communauté (2018), Centre de documentation administrative, Belgique.
- Décret organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement (2018), Centre de documentation administrative, Belgique.

**Pondération des activités d'apprentissage :**

1)  2)  3)

**Remarque :**

L'unité d'enseignement est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « P » (a participé).

# ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

## 1. Initiation aux arts et à la culture

Acronymes :

PPIPFC3C605  
PPFLFC3C605  
PPFMFC3C605  
PPEPCFC3C605  
PPLGFC3C605  
PPMAFC3C605  
PPSEFC3C605  
PPSCFC3C605  
PPSHFC3C605  
PPEPFC3C605

Pondération dans l'unité d'enseignement

50 %

CODE C6 Volume horaire 30 heures Quadrimestre 1 Langue d'enseignement Français

Implantation :

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Œuvres appartenant à des courants artistiques de l'Antiquité à nos jours dans différentes disciplines (peinture, sculpture, architecture, littérature, musique ...) selon les institutions visitées et les expositions en cours.  
Définition de l'art et de la culture.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Alternance entre cours magistraux, préparation de travaux encadrés par le professeur (local de cours ou bibliothèque) et présentation de travaux par les étudiants

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Syllabus de cours, prises de notes au cours

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

- « L'Art pour quoi faire. Á l'école, dans nos vies, une étincelle », Éditions Autrement (coll. Mutations n) 195), 2000.
- ANTOINE-ANDERSEN V., « L'Art pour comprendre le monde », Actes Sud Junior, 2003.
- PEPIN C., « Quand la beauté nous sauve », Robert Laffont (les mardis de la philo), 2013.
- Autres sources mentionnées dans le syllabus

### **Modalités d'évaluation pour la première session :**

Compte-rendu oral en groupe sur le musée visité (fin novembre, décembre, 50 % des points) et argumentation écrite individuelle sur la place de la culture à l'école (à rendre le premier jour de la session d'examen, 50 % des points).

**Évaluation continue**

**Travaux, interrogations**

**Examens**

%

100 %

%

### **Modalités d'évaluation pour la deuxième session :**

Seule la partie ratée est à représenter. La partie réussie fait l'objet d'un report de notes dans la moyenne. Compte-rendu écrit individuel sur la visite d'un autre musée (50 % des points) et/ou argumentation écrite sur la place de la culture à l'école (50 % des points).

**Évaluation continue**

**Travaux, interrogations**

**Examens**

%

100 %

%

## 2. Sociologie et politique de l'éducation

### Acronymes :

PPIPFC3C606  
PPFLFC3C606  
PPFMFC3C606  
PPEPCFC3C606  
PPLGFC3C606  
PPMAFC3C606  
PPSEFC3C606  
PPSCFC3C606  
PPSHFC3C606  
PPEPFC3C606

Pondération dans l'unité d'enseignement

50 %

CODE C6 Volume horaire 30 heures Quadrimestre 1 Langue d'enseignement Français

### Implantation :

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

### Contenus :

I. Introduction :  
Sociologie et sociologie de l'éducation, politique et politique de l'éducation ... Qu'est-ce que cela veut dire ?  
II. Devenir enseignant ... mode d'emploi  
Où, quand et comment postuler dans un établissement scolaire ?  
Les différentes étapes de la carrière enseignante (candidat, temporaire prioritaire et définitif).  
III. Questions de sociologie et de politique de l'éducation  
L'histoire de l'institution scolaire belge et ses répercussions actuelles, l'organisation du système éducatif belge et les réformes récentes, l'organisation d'autres systèmes éducatifs européens et mondiaux (finlandais, allemand ...), les inégalités dans l'enseignement et l'enquête PISA, l'échec scolaire, les partenaires privilégiés dans l'éducation, les sociologues de l'éducation (Durkheim, Bourdieu, Boudon ...) ...

### Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Alternance entre cours magistraux utilisant différents supports (vidéo, présentation assistée par ordinateur, articles de presse) et travaux de groupes (en classe, en bibliothèque ou en salle cyber média)

### Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Ouvrages, articles, sites internet et documentaires vidéo (Cfr. :  
Bibliographie du cours)  
Notes de cours et Syllabus

**Supports éventuels à l'acquis des compétences :**

ETIENNE J., BLOESS F., NORECK J-P., ROUX J-P., « Dictionnaire de sociologie – Les notions, les mécanismes et les auteurs », (dernière édition), Éd., Hatier, Paris.

**Modalités d'évaluation pour la première session :**

La note sur 20 points sera subdivisée en deux parties :

- 1) Travail de groupe écrit valant pour 50 % de la note finale
- 2) Examen oral par groupe valant pour l'autre moitié des points à la note finale

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
%	50 %	Oral	50 %

**Modalités d'évaluation pour la deuxième session :**

En cas de deuxième session, le groupe en échec repassera le travail écrit qui comptera pour 100 % de la note finale.

En cas de problème individuel (Exemple : non-participation au travail d'un membre du groupe), un travail personnel sera demandé à l'étudiant sur base d'un nouveau sujet (déterminé par le professeur). Il devra donc repasser SEUL le travail écrit qui comptera pour 100 % de la note finale.

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
%	%	Oral	100 %

### 3. Formation à la neutralité

**Acronymes :**

PPIPFC3C607  
PPFLFC3C607  
PPFMFC3C607  
PPEPCFC3C607  
PPLGFC3C607  
PPMAFC3C607  
PPSEFC3C607  
PPSCFC3C607  
PPSHFC3C607  
PPEPFC3C607

**Pondération dans l'unité d'enseignement**

0 %

**CODE** C6 **Volume horaire** 20 heures **Quadrimestre** 1 **Langue d'enseignement** Français

**Implantation :**

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

**Contenus :**

1. Clarification du cadre juridique de la neutralité dans l'enseignement  
2. Mise en évidence des principes de neutralité et mise en exergue des valeurs, savoir-faire et savoir-être, liés à l'exercice de la neutralité, du point de vue de l'enseignant, de l'élève et des idées.  
3. Analyse réflexive de la dimension idéologique de la neutralité  
4. Prise de conscience de son propre positionnement au regard de la neutralité, sur le plan professionnel  
5. Intégration des savoirs, savoir-faire, savoir-être, liés à la dimension pédagogique de la neutralité, dans la pratique de la classe.

**Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :**

Brefs exposés interactifs.  
Analyse d'articles de référence, d'expériences personnelles, exercices de réflexion, débats et synthèses collectives ou individuelles.  
Travaux pratiques à effectuer et présentations orales à organiser, en groupes restreints.  
Participation à des présentations d'intervenants extérieurs, le cas échéant.

**Supports indispensables à l'acquis des compétences :**

Gouvernement de la Communauté française de Belgique, 31 mars 1994, Décret définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté, M.B. 218/06/1994, Bruxelles.  
Recueil des textes exploités  
Notes personnelles

**Supports éventuels à l'acquis des compétences :**

DECHARNEUX B. et WOLFS J-L., Neutre et engagé. Gestion de la diversité culturelle et des convictions au sein de l'enseignement public belge francophone, 2010, Editions Modulaires Européennes, Bruxelles



## **Modalités d'évaluation :**

Dans toutes les sections, il n'y a pas d'évaluation chiffrée. L'activité sera réussie (P) ou non (NP).  
Présentation orale, en petits groupes d'étudiants, durant le séminaire (consignes communiquées lors de la première séance).

En cas de deuxième session : le groupe en échec aura la possibilité de se représenter.

L'étudiant ayant été absent lors de la présentation orale présentera, seul, un sujet déterminé par l'enseignant.